



LE TRAIT D'UNION

JOURNAL DES ASSOCIATIONS ET DE LA MUNICIPALITE N° 55 Octobre- Novembre-Décembre 2020 Janvier 2021

INFORMATIONS DIVERSES

Les vœux du Maire auront lieu vendredi 15 janvier 2021 à 18h30 à la salle des fêtes.

Le recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021. Merci à chacun de réserver un bon accueil à l'agent recenseur, Marie-Claire Tribet.

Suite à la reprise de contamination du coronavirus, de nombreuses manifestations et rencontres sont suspendues à l'évolution sanitaire. L'agenda ci-dessous ne peut rendre compte que d'informations reçues avant sa publication, aussi vous pourrez suivre l'actualité sur le site internet de la commune, en mairie et par voie de presse.

Toutefois, certaines rencontres destinées plus particulièrement aux aînés sont annulées pour cette fin d'année.

L'association Familles rurales informe que les activités du Club Joie de Vivre et de l'atelier mémoire sont suspendues au minimum jusqu'à fin décembre.

L'équipe municipale est au regret de ne pouvoir maintenir le traditionnel repas de fin d'année au profit des aînés, en raison des risques plus élevés pour les plus âgés. Aussi, chaque personne de plus de 75 ans recevra un colis porté à domicile.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Afin de constituer un dossier sur l'évolution intérieure de l'église Saint-Étienne au fil des années, les experts chargés du diagnostic nous chargent de collecter toute photo pouvant leur être utile dans leur analyse.

Merci à celles et ceux qui en possèdent de bien vouloir les présenter au secrétariat de mairie qui en fera une copie ou les conservera pour vous les restituer à l'issue de l'expertise.

AGENDA

Samedi 17 octobre

Journée cidre et châtaignes.

Les Amis de la Maison des Traditions vous remercient de suivre l'actualité pour le maintien de cette journée.

L'atelier vannerie est en attente de confirmation d'une date au cours du mois de novembre.



Dimanche 18 octobre 16h30, salle des Fêtes

Spectacle « Le Retour du Printemps » par la compagnie Barda - Jeune public, à partir de 3 ans.

Le Retour du Printemps, c'est l'amitié improbable entre un chien des villes et une grenouille des champs, au fil des saisons. Une histoire orchestrée par deux personnages intemporels qui vadrouillent subtilement entre chants polyphoniques, situations burlesques, jeu musical et théâtre d'objets.

Le Retour du Printemps, c'est une aventure contée dans une atmosphère poétique, sensible et drôle. Une respiration !



Tarifs : 5 € adulte et 3 € enfant

Réservation recommandée au 02 54 48 07 02 (places limitées)

Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT) financé par la Région Centre-Val de Loire, et en association avec la Communauté de Communes de La Châtre - Ste Sévère.

Cette manifestation se fera dans le respect des mesures sanitaires liées au Covid :

- port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans,
- mise à disposition de gel hydro-alcoolique ou d'un point d'eau avec savon,
- paiement par chèque si possible à l'ordre du Trésor Public.

Mercredi 11 novembre

Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918.

Rendez-vous à 11h devant la mairie pour le défilé suivi d'un vin d'honneur.

Vendredi 27 novembre de 15h30 à 19h

Don du sang à la salle des fêtes de Chassignolles.



L'association des Donneurs de sang vous remercie de suivre l'actualité pour le concours de belote prévu le **dimanche 29 novembre à 14h**.

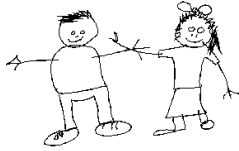
Dimanche 6 décembre, commune du Magny

Bourse aux jouets et à la puériculture

L'association Les Chats-Magnolles vous remercie de suivre l'actualité concernant cette animation.

Jeudi 17 décembre, salle des Fêtes

Noël des enfants du RPI Chassignolles-Le Magny



SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020`

Désignation des délégués du conseil municipal au collège électoral sénatorial

Titulaires :

- ===== Elisabeth LABESSE
- ===== Dominique YVERNAULT
- ===== Pascal GAUTHÉ

Suppléants :

- ===== Jean-Jacques POITRENAUD
- ===== Mehdi BRÉJAUD
- ===== Nathalie BARLOU

DESIGNATION DE 24 PERSONNES APPELEES A SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

A l'issue des élections municipales, une liste de 24 personnes imposées au titre de différentes taxes locales, est proposée à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) qui en retiendra 12, dont 6 titulaires et 6 suppléants, pour siéger à la commission communale des impôts directs, à savoir :

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| - BREJAUD Mehdi | - LEBEAU Gilles |
| - BRIDON Jean-Paul | - LOEILLET Guy |
| - BRISSE Claudine | - MAILLOCHON Claudine |
| - CHARBONNIER Dominique | - PETITPEZ Bernard |
| - CHARBONNIER Jacqueline | - PLISSON Gérard |
| - DAUDON Michel | - PULVERIN Bernard |
| - DORADOUX Ginette | - RENAUD Pierre |
| - DURAND Jean-Louis | - ROCHOUX Christian |
| - FAUGERE Danielle | - SCHMITT Philippe |
| - JOURDAIN Joseph | - THERAULT Jacky |
| - JOURDAIN Odile | - VILLATTE Janine |
| - LABORDE Jacky | - VIRET Aline |

BOULANGERIE – ANCIENNE POSTE

Les offres présentées par l'agence Century 21 destinées à de l'habitat n'ont pas abouti. Afin d'être plus ambitieux et essayer de relancer l'activité économique dans le centre bourg, le conseil municipal souhaiterait réimplanter un commerce ou un artisan dans ce bâtiment.

Un premier contact a été pris avec la Chambre des Métiers qui a publié une annonce sur Transentreprise.

Une rencontre a aussi eu lieu avec la chargée de mission économie de la Communauté de Communes La Châtre – Sainte-Sévère qui étudie le dossier.

Une annonce va être passée sur SOS Villages et eTerritoire.

PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Rappel : Le PLUi a pour vocation d'organiser la constructibilité sur les 30 communes de la CDC dans les 15 prochaines années.

Dans le projet actuel, seraient identifiées 10 constructions potentielles dans le bourg, dans ce qui est appelé «les dents creuses» (c'est à dire un terrain entre 2 constructions), et 16 constructions potentielles en extension d'urbanisation.

Un seul lieu-dit serait reconnu comme hameau, les Béjauds, et pourrait recevoir des constructions nouvelles.

Des propositions seront faites en septembre afin de défendre les intérêts de la commune en ouvrant à l'urbanisation certaines parcelles en centre bourg et en proposant la création d'une zone d'activité.

MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à mettre à disposition du RPI Chassignolles-Le Magny 2 agents durant les 36 semaines de l'année scolaire 2020/2021 et à signer la convention correspondante.

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR REMPLACER DES AGENTS PUBLICS MOMENTANEMENT ABSENTS

Mme le Maire est autorisée à recruter des agents contractuels de droit public pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles et à signer les contrats afférents.

INFORMATIONS DIVERSES :

- EGLISE

Suite aux financements accordés par le Conseil Départemental et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), les devis pour l'étude de diagnostic sur l'état général et les peintures peuvent être signés pour un démarrage du programme en septembre.

- MAISON DES TRADITIONS

Un point sur l'état d'avancement du projet est fait en rappelant que ce site doit permettre de « Connaître l'histoire, comprendre le présent, penser l'avenir » pour positionner le musée au cœur des problématiques contemporaines.

L'ouverture vers le contemporain n'a pas été complètement approchée dans le scénario présenté et se doit d'être retravaillé.

Il est rappelé qu'une réserve dédiée est nécessaire.

Soit ce projet est un simple aménagement et auquel cas, il décevra tout le monde et ce n'est pas une bonne chose. Soit ce projet porte une véritable ambition avec d'autres (partenaires et financeurs) et nous développerons ce que nous ont transmis nos anciens en faisant de ce lieu un site de référence, attractif pour Chassignolles mais aussi pour la région.

Des démarches doivent être conduites pour faire en sorte que le coût d'un tel projet ne soit plus à la seule charge de la commune mais financé autrement.

Un des atouts essentiels du musée est la présence active de nombreux bénévoles, que nous remercions vivement.

Il est décidé d'ouvrir une partie du musée du 15 juillet à fin août, à raison de 2 jours par semaine et de maintenir les animations pour garder un lien avec la population.

- SALLE DES FETES :

Référents : Dominique Yvernault et Mehdi Bréjaud.

